

NOTE D'INFORMATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 JUILLET 2022
SALLE DES FETES –RAMONCHAMP

COMPTE RENDU DE L'USAGE DES DELEGATIONS DE L'EXECUTIF

Dans le cadre de l'exercice des délégations reçues du Conseil Communautaire, l'exécutif rend compte des différents dossiers en cours de réalisation.

COMPETENCE EAU, ASSAINISSEMENT-EPURATION, EAU PLUVIALE – DETERMINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ET DES ETUDES

Afin de mener la réalisation du diagnostic du transfert des compétences eau, assainissement et eaux pluviales, il est possible que la CC BHV puisse se faire accompagner par l'Agence Technique Départementale des Vosges (ATD88) dans l'Accompagnement à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO). (Document joint)

Il est proposé de retenir l'ATD88 pour nous accompagner en AMO afin de conduire la réalisation d'un diagnostic sur le transfert des compétences eau, assainissement-épurateur, eaux pluviales.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer.

NOTES:

ASSAINISSEMENT – SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – GROUPEMENT DE COMMANDE – DETERMINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ET DES ETUDES

Dans le cadre de la commande groupée du marché d'étude pour réaliser les schémas directeurs de l'assainissement communal et du SI épuration du Thillot et de ses environs, il est possible que la CC BHV puisse se faire accompagner par l'Agence Technique Départementale des Vosges (ATD88) dans l'Accompagnement à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO). (Document joint)

Il est proposé de retenir l'ATD88 pour nous accompagner la CC BHV dans le cadre de la commande groupée pour réaliser les schémas directeurs de l'assainissement communal et du SI épuration du Thillot et de ses environs.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES :

PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIEE - DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS

Le 20 juin 2022, le Conseil Communautaire a choisi de rejoindre le groupement de commande concernant l'appel à projet de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour la réalisation d'un plan de mobilité simplifié (PMS).

Dans le cadre de la réalisation de ce PMS, il conviendra de désigner, parmi les membres de la commission d'appel d'offres permanentes de la CCBHV, un membre titulaire et un membre suppléant, pour représenter la CCBHV à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES :

COMPLEXE AQUATIQUE PISCINES ET ESPACE BIEN-ETRE - MISE A JOUR DU REGLEMENT

La commission piscines réunit le 01 juillet 2022, propose au Conseil Communautaire plusieurs précisions du règlement des usagers : d'une part « en cas d'exclusion de la piscine, aucun remboursement n'est dû ». D'autre part « l'accès à l'espace bien-être à l'enfant de 12 ans et plus n'est plus limité à un enfant et un adulte accompagnant, mais des enfants et un adulte accompagnant ».

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES :

COMPLEXE AQUATIQUE PISCINES ET ESPACE BIEN-ETRE – TARIFICATION

La commission piscines réunit le 01 juillet 2022, propose au Conseil Communautaire pendant les vacances d'été sur la période du 15 juillet au 31 août 2022 :

- Un tarif découverte de moins 15% appliqué aux entrées journalières tel qu'indiqué dans le document ci-joint. Cette disposition remplace pour les semaines à venir la proposition faite lors du dernier Conseil Communautaire.
- En cas de fermeture de la piscine de Saint Maurice pour des raisons climatiques, qu'un ticket d'entrée puisse le même jour donner accès à la partie bassin du complexe aquatique de Le Thillot.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer.

NOTES :

REGIE D'ETAT – CHANGEMENT DE REGISSEUR

Dans le cadre de l'exercice de la régie d'Etat nécessaire au fonctionnement de l'action de la police municipale, il convient de désigner un nouveau régisseur et régisseur suppléant suite à des mouvements de personnel.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer.

NOTES :

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – HISTORALLY

En 2019 la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges avait accordé une subvention de 2 000 € à l'association HISTORALLY pour soutenir la manifestation de courses sur deux jours appelée Montée historique internationale du Ballon d'Alsace. Cette même association, après les années de COVID, organise à nouveau cet évènement les 12 et 13 août 2022. Cette année l'accès à la manifestation est gratuit. Il est proposé de soutenir cette manifestation, qui a des retombés d'informations sur le territoire de la CC-BHV au-delà des frontières, la somme de 2 000 € est proposée.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer.

NOTES :

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

NOTES: